RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1998 B 00531
Numéro SIREN : 069 804 565
Nom ou dénomination : SAS PIERY

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2015 sous le numéro de dépôt 5874

2015 0 1327

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

Greffe TC
29 SEP. 2015
Saint-Etienne

ORDONNANCE

Nous; Monsieur Alain GAUTIER, Président du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

GREFFE TC ST ETIENNE
N° gestion : 98B531
le : 29 SEP. 2015
N° dépôt : 5874
Visa du greffier :

Désignons : Cabinet Alain Audit
représenté par Mr B. Perrin
14 A rue de Prony
42000 St Etienne

En qualité de **Commissaire à la fusion** chargé d'établir conformément aux dispositions des articles L 236-10 et R 236-6 du Code de commerce :

- D'établir un rapport écrit sur les modalités de la fusion à intervenir entre la société SAS PIERY (RCS ST ETIENNE 069 804 565), société absorbante et la société ETABLISSEMENTS RECO (RCS ST ETIENNE 055 809 651), société absorbée,

- D'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués et d'établir à cet effet le rapport prévu à l'article L 225-147 du Code de commerce.

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Taxons et liquidons les frais de la présente ordonnance à la somme de 39.55 euros.

Fait à SAINT ETIENNE, le 29/09/15

Monsieur le Président

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

TRIBUNAL DE COMMERCE
RC
25 SEP. 2015
GREFFE ST-ETIENNE

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT ETIENNE

Le soussigné : Monsieur Pascal CACARD,
Agissant en qualité de Président de la société GESTION PATRIMOINE CACARD,

Cette dernière prise :

- en sa qualité de Présidente de la société SAS PIERY, société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 euros, dont le siège social est situé rue Gutenberg ZA la Prairie II 42340 VEAUCHE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 069 804 565,

ET

en sa qualité de Présidente de la société ETABLISSEMENTS RECO, société par actions simplifiée au capital de 155 000 euros, dont le siège social est situé rue Gutenberg ZA la Prairie II 42340 VEAUCHE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 055 809 651,

A l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir désigner un ou plusieurs Commissaires à la fusion chargés, conformément aux articles L 236-10 et R 236-6 du Code de commerce :

- d'établir un rapport écrit sur les modalités de la fusion à intervenir entre la société SAS PIERY, société absorbante, et la société ETABLISSEMENTS RECO, société absorbée,

- d'apprécier la valeur des apports en nature devant être consentis à titre de fusion à la société SAS PIERY par la société ETABLISSEMENTS RECO et d'établir à cet effet le rapport prévu à l'article L 225-147 du Code de commerce.

A VEAUCHE,
Le 22 septembre 2015

Pour la société SAS PIERY
la société GESTION
PATRIMOINE CACARD
Représentée par M. Pascal CACARD

SAS GESTION PATRIMOINE CACARD
BP 3
42340 VEAUCHE
Tél 04 77 92 26 40
Fax 04 77 92 20 97

Pour la société ETABLISSEMENTS RECO
la société GESTION PATRIMOINE CACARD
Représentée par M. Pascal CACARD

SAS GESTION PATRIMOINE CACARD
BP 3
42340 VEAUCHE
Tél 04 77 92 26 40
Fax 04 77 92 20 97